

L'abbé Emile Duployé est né à Notre-Dame de Liesse le 10 septembre 1833. Il est aujourd'hui curé de Stinceny, près Chauny (Aisne). C'est en 1867, alors qu'il était curé de Montigny-en-Arrouaise, qu'il publia la première édition de son système de sténographie, qui compte maintenant dans le monde entier plus de deux cent mille adeptes.

Déjà, en 1878, dans son exposition du Champ de Mars, il pouvait présenter plusieurs centaines de volumes imprimés en sténographie, et cent mille sténogrammes à lui envoyés par les adhérents de sa méthode. Au prix d'efforts incessants, il avait réussi à vulgariser l'écriture nouvelle.

Avant lui, le nom même de sténographie était inconnu des 300 millions de Français. On considérait cet art comme une science inabordable, réservée à quelques hommes exceptionnels, et dont on ne pouvait acquiescer la pratique qu'au prix de labeurs obstinés, d'efforts presque surhumains, en un mot d'un surmenage volontaire effrayant, que décrit fort bien le fameux romancier anglais Charles Dickens, dans son *David Copperfield*, où lui-même raconte comment il est devenu sténographe.

Chose remarquable, en inventant et publiant sa méthode, l'abbé Duployé ne se proposait point de créer une nouvelle manière de recueillir la rapide parole des orateurs. Il voulait doter son pays d'un moyen facile et efficace d'instruction pour les illettrés, rebutés trop souvent par les difficultés de l'écriture orthographique, dont il est tant question à l'heure qu'il est, même au sein de l'Académie française.

Et, en effet, la sténographie Duployé est appliquée maintenant à l'enseignement dans plus de trois mille écoles primaires de France.

Adaptée par d'habiles disciples du Maître à toutes les langues de l'Europe, fort répandue déjà en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, et surtout au Canada, cette écriture phonétique a été appliquée par de zélés missionnaires même aux idiomes primitifs des peuplades sauvages, qu'ils évangélisent, et leur a permis de développer des intelligences rudimentaires à la portée desquelles aucune autre écriture ne pouvait être mise.

D'autres Duployens, enfin, appliquent la sténographie Duployé à l'éducation des sourds-muets, tant comme écriture que comme alphabet manuel, faisant faire ainsi à cet : éducation un de ses plus importants progrès.

Mais l'écriture Duployé, comme sténographie proprement dite, a maintenant pris rang sans conteste parmi les meilleurs systèmes de reproduction de la parole.

Déjà un certain nombre de ses adeptes sont entrés brillamment dans les services officiels de la Chambre et du Sénat; il y a treize ans, alors que les membres du Parlement alsacien-lorrain avaient encore le droit de parler français, le service sténographique y fut organisé uniquement, pour notre langue, par des sténographes duployens; enfin, grâce à l'abbé Duployé, toutes les villes de France comptent maintenant des praticiens capables de reproduire les débats judiciaires, les discours des orateurs, les conférences des savants et tant de brillantes improvisations que la presse est heureuse, grâce au sténographe, de mettre intégralement sous les yeux de ses lecteurs.

Voilà, au bout d'un quart de siècle, les résultats obtenus par l'abbé Duployé.

Voilà l'œuvre utile à laquelle, comme l'abbé de l'Épée, il a consacré sa fortune et sa vie.

Un jour, un grand homme de bien, dont la perte récente a été vivement ressentie en France, M. Honoré Arnould, péminent fondateur et ancien secrétaire de la Société d'encouragement au bien, terminait un de ses discours en exprimant un vif regret de n'avoir point le droit de détacher de sa poitrine sa décoration de la Légion d'honneur pour l'attacher à la soutane de l'abbé Duployé, assis auprès de lui.

Demain, 10 septembre 1893, est le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de l'abbé Duployé; demain, il recevra de tous les points de la France et de l'étranger le témoignage de l'affection sympathique et de la reconnaissance de ses innombrables disciples. Au nom des sténographes de la Somme et de l'Oise, en notre nom personnel, nous nous associons ici à cette belle manifestation.

Nous ne voulons pas seulement dire à notre

maître et ami de longue date: *ad multos annos!* Nous espérons que tous nos lecteurs se joindront à nous pour exprimer le vœu de voir réaliser la pensée d'Honoré Arnould.

On donne la croix de la Légion d'honneur à un industriel, à un commerçant, parce qu'il a obtenu une récompense distinguée à l'exposition universelle; ne doit-on pas la décerner à l'abbé Duployé qui a obtenu aux Expositions universelles de 1878 et de 1889, la seule grande médaille d'or attribuée à la sténographie par un jury composé en majorité de sténographes étrangers et ne comprenant pas un seul Duployen?

Il y a là une dette nationale à payer.

## CHRONIQUE STENOGRAPHIQUE

Il y a eu un examen de sténographes au Palais de Justice, le 14 octobre dernier. Il y avait trois candidats sur les rangs dont un seul a été admis à prouloquer la cour : Mlle Evans. M. Murphy, secrétaire du Barreau, nous prie d'annoncer que ces examens ont lieu tout les trois mois. Toutefois, il y aura un examen spécial dans le courant de ce mois.

Le bureau d'éducation de Concord, N.-H., a décidé d'enseigner la clavigraphie dans les écoles publiques. La sténographie y est enseignée depuis plusieurs années.

Frank F. Doyle, autrefois secrétaire du sénateur Chandler, est mort le 29 septembre dernier à Washington, (D. C.). M. Doyle a fait ses preuves comme sténographe pour la première fois en 1881, alors qu'il sténographia le long discours de M. Blaine pour la Presse Associée.

MM. Mogeon, directeur du *Signal* d'Ouchy (Suisse), et Masson, de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), ont fait parvenir à M. l'abbé Duployé, le 10 septembre dernier, à l'occasion de son 60<sup>ème</sup> anniversaire, des souhaits et félicitations signés par un très grand nombre de sténographes.

Comme on peut le voir dans notre premier article intitulé *La sténographie obligatoire*, l'enseignement de la sténographie Duployé va, l'année prochaine, devenir obligatoire et nous croyons devoir conseiller aux professeurs de se tenir prêts. Il est à remarquer que le Canada va se trouver le premier pays du monde à décréter l'enseignement de la sténographie obligatoire. Et ce grand pas fait dans le progrès de l'instruction au Canada, est dû en grande partie aux efforts persévérants et à l'influence du surintendant de l'instruction publique de la province de Québec, l'honorable M. Gédéon Oulmet. L'honneur revient aussi sur tout le conseil et nous ne craignons pas de dire que la décision qu'il doit prendre, à sa prochaine assemblée, est la réalisation de ce que le STENOGRAPHE CANADIEN prêche depuis sa fondation, il y aura bientôt cinq ans.

On s'est convy néu, à Joliette, de l'inconvénient qu'il y a de ne pas avoir de sténographes dans toutes les villes. Les procédures, dans la cause de Hooper, accusé du meurtre de sa femme, ont été beaucoup retardées, jusqu'à l'arrivée de M. Cusson, sténographe de Montréal. Nous souhaitons que la leçon profite à tous.

On annonce que M. K. J. Fisher, caissier de la First National Bank, d'Athens, Tenn., a inventé, tout récemment, un nouveau clavigraphie permettant d'écrire dans les livres.

## A l'École

- Le professeur:
- Eh bien ! Jean, que faites-vous, là ?
- Moi, monsieur ? Je sténographie.
- Et Pierre ?
- Pierre, monsieur ? Il parle.

- Le professeur à son nouvel élève :
- Vous vous servez de la sténographie pour prendre la dictée, n'est-ce pas ?
- Non, monsieur.
- Pourquoi ?
- J'ai les deux mains coupées.